

JACQUES PONCET

SOUVENIRS DE TRONÇAIS

Foret célèbre et haut-lieu de Vènerie

Suite pour Trompes de Chasse

- 1 - Les Chênes de Tronçais
 - 2 - Les Petites Loges
 - 3 - L'Etang de Saint-Bonnet
 - 4 - Le Rond-Gardien
-

En Hommage
à la
Fédération Internationale des Trompes de France
pour son Centenaire
en 2028

J'ai abordé la trompe très jeune, avec un éminent professeur: Charles Gruyer, fils du maître Tyndare. Comme son père c'était un sonneur hors pair, en vènerie comme en fantaisie, et j'ai beaucoup appris de lui sur l'art de bien sonner et sur le patrimoine musical dont il avait hérité.

A 18 ans, avec quelques parents et amis, j'ai formé un petit groupe de sonneurs doté d'un nom pour le moins ambitieux : le Rembuché de Lyon (la jeunesse a toutes les audaces!). Notre audience ne dépassait pas la grande région lyonnaise, mais nous avons connu quelques moments mémorables.

Pour n'en citer qu'un, nous avons été sollicités en 1956 pour sonner à l'inauguration du Monument aux Morts des Maquis de l'Ain, près de Cerdon dans ce département. C'était impressionnant: plus de 30.000 personnes étaient massées dans le fond de vallée où se trouve ce monument. La cérémonie était présidée par le General de Gaulle. Placés juste derrière lui, nous avons sonné sans une seule faute la Fanfare du Souvenir de Jules Cantin (composée à la mémoire des morts de la guerre 1914/18 et à ma connaissance restée inédite), dont j'ai eu l'honneur d'assurer les deux solos en radouci. Lorsque nous avons eu terminé, le Général s'est légèrement tourné vers nous avec une brève inclinaison de la tête pour marquer sa satisfaction. Cela ne s'oublie pas !

C'est également l'époque où j'ai suivi des laisser-courre en forêt de Tronçais (Allier), trompe en main pour participer aux fanfares pendant et après les curées. Encore de beaux souvenirs !

Et au baccalauréat, j'ai passé avec succès l'épreuve de musique qui était en option en exécutant avec des notes bouchées l'air pour cor de l'ouverture du Freischütz de Weber.

Puis est venu le service militaire, deux ans et demi à l'époque en raison de la guerre d'Algérie. Le Rembuché n'a pas survécu à cette absence prolongée et je n'ai pas pu le reconstituer, les uns et les autres s'étant dispersés. Et plus tard, un traumatisme à la mâchoire m'a laissé une certaine raideur qui ne me permettait plus de sonner correctement.

Mais il n'était pas question de lâcher la trompe, et je me suis reconverti à la recherche de son origine et de son histoire, largement méconnues à l'époque et faisant l'objet de légendes sans fondement. L'arrivée d'internet a grandement facilité ces recherches. C'est ainsi que j'ai pu reconstituer sur des bases solidement documentées la naissance de notre instrument et son évolution au fil des siècles, tant dans sa forme que dans la manière de sonner.

Cela s'est traduit par une quinzaine d'ouvrages (pour partie en auto-édition), plusieurs articles dans la Revue FITF, dans la Revue du Corniste, dans Brass Bulletin (Magazine International des Cuivres), plusieurs conférences (au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1986, à la Maison de la Chasse à Paris et au château de Demigny en Bourgogne en 2000, etc.). J'ai aussi assuré toute la partie historique du bel ouvrage publié en 2013 par la FITF : "La Trompe - Tradition et Avenir", ainsi que celle des Actes du Colloque de Tours FITF en 2015. J'ai également rédigé la Fiche d'Inventaire OPCI tandis que Paul Delatour prenait en charge les illustrations demandées, document qui a permis la reconnaissance par l'UNESCO, en 2020, de "L'Art des Sonneurs de Trompe de Chasse" comme Patrimoine Culturel Immatériel. Enfin, la trompe étant à l'origine du cor d'harmonie, des musicologues professionnels, en France, en Autriche ainsi qu'aux USA, ont fait référence à mes travaux dans leurs publications, reconnaissant ainsi leur valeur. C'est dire que j'ai eu une carrière bien remplie au service de la trompe.

..../...

Mais pour autant je n' ai jamais adhéré à la FITF, et cela ne manquera pas de surprendre. On le comprendra en revenant à mes débuts de sonneur à l'école de Tyndare. En 1928, à la création de la Fédération des Trompes de France, celui-ci avait été nommé co-Président avec Gaston de Marolles. Ce dernier ne jurait que par le ton de vénerie tandis que Tyndare entendait promouvoir aussi une pratique musicale de l'instrument ; cette double approche avait été inscrite dans les statuts de la nouvelle Fédération. Jouant sur sa réputation, Tyndare avait alors fait campagne auprès des sociétés de trompe pour recruter des adhérents. Or si le ton de vénerie était répandu en Ile-de-France et limitrophes, les sociétés de province ne pratiquaient généralement qu'une trompe de fantaisie, souvent d'ailleurs d'un bon niveau musical.

En 1929, la nouvelle Fédération organisait son premier concours de trompe à Orléans. Le règlement, établi par Gaston de Marolles, ne comportait que des épreuves en ton de vénerie. De ce fait, les sociétés de province s'en trouvaient exclues alors qu'elles avaient cotisé pour adhérer à la Fédération et pouvoir concourir. Furieuses, elles se sont alors retournées contre Tyndare en l'accusant, parfois en termes violents, de les avoir trahies. Celui-ci, ulcéré, a aussitôt démissionné de la Fédération contre laquelle il a gardé une rancœur à vie, rancœur partagée par son fils Charles qui me l'a communiquée lors de mon apprentissage. En ne cotisant pas à la FITF, je suis simplement resté fidèle à leur mémoire à laquelle je dois tant, tout en reconnaissant l'énorme travail de promotion de la trompe accompli par la Fédération. La contribution que j'y ai apportée constitue, me semble-t-il, une adhésion morale bien réelle.

Jacques Poncet - Novembre 2024

Le centenaire de la FITF en 1928 sera certainement l'occasion de festivités particulières. Atteignant un âge avancé, je ne suis pas sûr d'être encore là pour pouvoir y apporter mon concours. C'est pourquoi je prends les devants en proposant dès maintenant ces "Souvenirs de Tronçais" qui, le moment venu, pourraient y trouver une place et peut-être faire l'objet d'un enregistrement. Cette composition résume en quelque sorte l'attachement que je porte à la trompe "totale" pratiquée par Tyndare, associant l'inégalable ton de vénerie à la mise en valeur de toutes ses ressources musicales. Je n'y ai utilisé que les notes naturelles de l'instrument afin de lui conserver son charme si particulier.

Pour son exécution, si e/le a lieu, cette composition devra être confiée à un groupe de haut niveau, à même de respecter strictement les indications de la partition : le tempo qui donne un sens à la pièce, les traits de liaison qui contribuent à rendre le phrase expressif, les nuances nécessaires pour éviter la monotonie et donner du relief au discours musical, l'exacte valeur des notes, etc.